

Aouste sur Sye, le **19 JUIN 2025**

AUX MEMBRES DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE

Affaire suivie par : Sandrine ECHAUBARD
Service : DGS
sechaubard@cccps.fr - Tél : 04 75 40 03 89

Nos Réf : EzGEDC251298
Objet : INVITATION

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

Jeudi 26 juin 2025 à 18h00
À la salle communale d'ESPENEL

Ordre du jour :

- A. Lecture des décisions prises depuis le dernier Conseil Communautaire**
- B. Lecture des décisions prises au dernier Bureau Communautaire**
- C. Validation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 22 mai 2025**
- D. Délibérations**

1. Vente du lot n°4 de la ZAC de l'Ecoparc du Pas de Lauzun à Monsieur Jean-Baptiste COTE,
2. Grille tarifaire de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) « Les trois Becs » de Saillans,
3. Désignation des délégués représentants la communauté de communes au sein des instances du parc naturel régional du Vercors (PNR Vercors),
4. Contrat d'Objectif Territorial (COT) – Clôture de la Phase 1 et engagement de la Phase 2,
5. Convention d'entente pour l'animation du second Contrat de Chaleur Renouvelable (CCR) Territorial entre la CCVD, la CCCPS et la CCD,
6. Renouvellement de la Convention d'Objectifs avec l'Association Biovallée,
7. Subvention de fonctionnement 2025 – Association Biovallée,
8. Budget Prévisionnel (BP) 3CPS – DM n°2 - Travaux d'isolation thermique, mise aux normes DPE de l'appartement de la piscine à Crest
9. Tableau des effectifs des emplois permanents : créations et modifications d'emplois.

E. Questions diverses

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous êtes invité(e) à transmettre un pouvoir à un autre délégué communautaire. Pour les délégués communautaires des communes n'ayant qu'un seul délégué, vous êtes invité(e) à transmettre un pouvoir à votre suppléant.

Toutefois, quelle que soit la catégorie d'EPCI à fiscalité propre et le nombre de conseillers dont dispose chaque commune, il est toujours possible à un conseiller communautaire de donner procuration à un autre membre du Conseil Communautaire par application de l'article L.2121-20 du CGCT.

Comptant sur votre présence et dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Denis BENOIT
Président



Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye
+33 (0)4 75 40 03 89 accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - LAUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT-BENOIT EN DIOIS
- SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY

